



CGC ENERGIE
www.cgcenergie.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



SILISPORT
www.silisport.com



MINERGAPPELSA
www.minerg-appelsa.ch



DUPLISKATE
www.dupliskate.com



ZÜKO AG
www.zueko.com



KANER-TEC AG
www.kaner-tec.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



DEPART
www.dep-art.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



LA PATI SA
www.lapati.ch



SKIDATA
www.skidata.ch



GLICE BY INNOVATIONAL AG
www.glice.com



MEIER TOBLER
www.meiertobler.com



WETTSTEIN
www.wvag.ch



SMN
www.smsa.ch



GEBRÜDER MEIER
www.gebrueder-meier.ch



LE RESPECT
www.lerespect.org



TECHNICONCEPT
www.techniconcept.ch



VICE SCTR
www.vicescooter.com

agenda

sous réserve de modifications

2021

Mercredi 14 et jeudi 15 avril 2021,

Cours de techniciens de patinoires
(Vendredi Saint 2 avril, Dimanche de Pâques 4 avril,
Lundi de Pâques 5 avril 2021),
à la Vaudoise Arena de Malley.

Juin 2021,

1^{ère} parution du Pati Info.

Mercredi 2 juin 2021,

Assemblée générale, à Crans-Montana.

Dimanche 7 novembre 2021,

Fête de la glace / SWISS ICE HOCKEY DAY,
date à confirmer.

Décembre 2021,

2^{ème} parution du Pati Info

Mercredi 8 décembre 2021,

Assemblée consultative, à Meyrin.

2022

Mardi 8 et mercredi 9 mars 2022

SPORT CITY SWISSTECH CENTER (EPFL)
événement et dates à confirmer.

Mercredi 9 mars 2022,

Assemblée générale à SPORT CITY, date à confirmer.

Mercredi 6 et jeudi 7 avril 2022,

Cours de techniciens de patinoires à La Chaux-De-Fonds
(Vendredi Saint 15 avril, Dimanche de Pâques 17 avril,
Lundi de Pâques 18 avril 2022).

Juin 2022,

1^{ère} parution du Pati Info.

Dimanche 6 novembre 2022,

Fête de la glace / SWISS ICE HOCKEY DAY,
date à confirmer.

Décembre 2022,

2^{ème} parution du Pati Info

Mercredi 7 décembre 2022,

Assemblée consultative, au Locle.

2023

Mercredi 7 juin 2023,

Assemblée générale, lieu et date à confirmer

Mercredi 19 et jeudi 20 avril 2023,

Cours de techniciens de patinoires, lieu et date à confirmer
(Vendredi Saint 7 avril, Dimanche de Pâques 9 avril, Lundi
de Pâques 10 avril 2023)

Juin 2023,

1^{ère} parution du Pati Info

Dimanche 5 novembre 2023,

Fête de la glace / SWISS ICE HOCKEY DAY,
date à confirmer.

Décembre 2023,

2^{ème} parution du Pati Info

Mercredi 6 décembre 2023,

Assemblée consultative, lieu et date à confirmer..



par Laurent Hirt

Le billet du président

Avant toute chose j'adresse à nouveau à toutes celles et ceux qui souffrent du coronavirus mes plus chaleureux encouragements pour une prompte guérison. Et que les séquelles restent dans les tiroirs de l'oubli.



Le comité de l'APAR&T vous souhaite un Joyeux Noël, en dépit du COVID 19 !

(Nous recommandons le respect des gestes barrière: le port du masque en toute occasion, se laver les mains aussi vite que possible mais aussi lentement que nécessaire, maintenir absolument la distance sociale).

Mais encore ?

Au-delà des démarches entreprises dès 2019 pour développer la nouvelle filière de formation au niveau fédéral, tout un réseau de connexions se met en place, s'affine et des liens se nouent. Long-temps assis à se regarder comme des chiens de faïence, nous nous sommes rapprochés pour serrer les mains qui nous étaient tendues par-dessus la frontière linguistique.

Bien nous a pris, derrière ces regards croisés qui nous masquaient la vue depuis des années, nous avons à nouveau découvert des collègues, des amis, parlant pour la plupart une autre langue que la nôtre mais qui géraient les mêmes problèmes, avec la même passion.

La **SFB**, *Association suisse des Agents d'Exploitation*, section suisse romande, qui a d'ailleurs partagé notre stand avec les piscines de l'APRT et l'**APAR&T** lors de Sport City 2020.

GSK Gesellschaft Schweizerischer Kunstseilbahnen

La **GSK**, *Gesellschaft Schweizerischer Kunstseilbahnen*, soit en quelque sorte notre pendant en Suisse Alémanique.

L'**IGBA**, *Geschäftsstelle Oda igba Interessengemeinschaft für die Berufsausbildung von Fachleuten in Bade- und Eissportanlagen*, Communauté d'intérêts pour la formation des spécialistes d'établissements des bains et des patinoires.

Le **SEFRI**, *Secrétariat d'Etat à l'éducation*, à la recherche et à l'innovation.

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche
et à l'innovation SEFRI

Seulement voilà, ce n'est pas aussi simple que cela en a l'air, car les associations d'intérêts, les groupements de branches professionnelles, invitent aux nominations au sein de comités, demandent du temps, des déplacements, de l'engagement, de l'énergie et surtout, surtout de la motivation. Depuis toujours isolée de la Chose fédérale, l'**APAR&T**, par manque de « bilinguisme » entendez par là, par manque de représentant parlant le français et l'allemand (le Suisse-allemand), l'**APAR&T** ne communiquait pas, ne participait pas, n'était quasi pas visible sur le plan national, éloignée des centres de décision, des Ligues nationales, etc.

Le processus de création de cette nouvelle filière d'Agent d'Exploitation pour Centre Sportif nous a mis en face de ces organismes pour la plupart inconnus. Aller à leur rencontre a été une décision de sauter dans la marre des débats en allemand, comprendre et intervenir, prendre position, défendre s'il y avait lieu les intérêts de notre association, de notre culture et en ressortir avec une tête comme une pastèque.

Cette démarche demande un investissement important, choisi, voulu, décidé et assumé. Cependant, pour la première fois de son existence, l'**APAR&T** met un pied dans une nouvelle dimension, quitte son monde douillet de Suisse Romande & Tessin pour jouer dans la cour fédérale.

Qu'est-ce que cela signifie dans notre réalité ?

Cela signifie, entre autres, que notre Association a été nommée et accueillie au sein du comité de l'IGBA en octobre dernier, nous offrant ainsi un marche-pied national.



Cela signifie encore que notre Association a été nommée et accueillie au sein du comité Romand puis national de la SFB en octobre dernier, nous offrant ainsi un second marche-pied national.



Que le virage que nous prenons nous implique de nous réinventer, de trouver des moyens plus professionnels pour notre administration, de revoir notre modèle d'affaires, entendez par là, nous poser des questions fondamentales :

- Quel est notre avenir ?
- Quelle sera la formule de nos cours de techniciens de patinoires ?
- De nos assemblées consultatives, générales ?
- Allons-nous nous faire manger tout cru ?
- Quelles réponses apporte notre Pati Info à quelles questions ?
- Notre mode de financement (cotisations, annonceurs, publi-reportages) est-il vieillissant ?
- N'est-il pas temps de nous assurer la collaboration d'un-e professionnel-le du marketing ?
- Quels niveaux de collaboration avec nos nouveaux partenaires ?
- Etc.

Certaines réponses apparaissent assez rapidement, incompressibles, notre ADN ne se modifiera pas, nos cours de techniciens de patinoires non plus, et la perspective de remettre à l'ordre du jour nos cours de gestionnaires de patinoires refait surface, par exemple.

Bref, vous l'avez compris, on se bouge, on se presse le citron, on gamberge, mais on vit !

QUE DIABLE, C'EST DÉJÀ PAS MAL...



par Dominique Both

Projet de construction d'un centre sportif.

Lorsque les risques deviennent des opportunités et que les opportunités deviennent des risques.

Pour une commune, une région ou une association de communes la volonté de réaliser un Centre Sportif ressemble à une grande aventure voire même à un parcours du combattant. Mener à bien un tel projet nécessite de créer un ou des groupes de travail afin de bénéficier des compétences de nombreux professionnels. Durant toute la durée du projet il sera nécessaire de communiquer avec les médias afin d'obtenir le soutien de la population.

Prenons l'exemple d'une région qui envisage de construire :

- Une patinoire artificielle avec 500 places gradins.
- Une piscine de 25 m de long avec 8 lignes d'eau, un bassin plongeon, un bassin d'apprentissage pour la natation avec fonds mobile ainsi qu'une pataugeoire.
- Une halle double de gymnastique ainsi qu'une halle spécifique pour les agrès.
- Une halle de lutte.
- 450 places de stationnement.

Soit un projet budgétisé à CHF 55 millions.

Les membres de notre association sont rarement impliqués dans la réalisation de l'entier d'un tel projet, dès lors, notre rôle d'exploitant de patinoire nous permet de s'approprier un regard d'analyste. Dans cet article je souhaite faire part de mes ressentis face à un tel projet, le titre pourrait être :

Au fil du temps, lorsque les risques (R1) deviennent des opportunités (O1) et que les opportunités (O2) deviennent des risques (R2).

Dans la notion temps il est important de comprendre que cette analyse est effectuée sur une durée d'environ 40 ans.

Oups! 40 ans ça fait combien de changement de législature, la réponse n'est pas très importante, par-contre, il est important de ne pas laisser de casseroles derrière soi.

L'an 0 correspond au lancement de l'idée démontrant la nécessité de réaliser le centre sportif et l'an 40 correspond à la fin de 20 à 25 années d'exploitation, période pour laquelle il sera déjà temps de prévoir des travaux de rénovations ainsi que de nouveaux investissements. Dans cette notion de temps, nous pouvons partir du principe que ce projet se trouve dans une région présentant une phase de forte croissance démographique (2 à 3% l'an).

Oups! 40 ans à une moyenne de 2,5 % cela correspond au doublement de la population. Prendre garde à tenir compte de ce critère dans le dimensionnement des infrastructures et aussi à conserver des espaces annexes en cas de développement.





Afin de simplifier la définition d'une commune, d'une région ou d'une association de communes, parlons plutôt de partenaire public. Le rôle du partenaire public est de fédérer la population et les politiques à adhérer au projet. De nombreuses étapes sont nécessaires, notamment le fait de prévoir une clé de répartition à l'intention des communes définissant l'engagement financier de chaque membre du regroupement. De nombreux modèles existent, un exemple pourrait être que la commune siège (lieu d'implantation du projet ndlr) participe avec un % plus élevé que les communes avoisinantes et que chaque commune participe en fonction de son nombre d'habitants. D'autres critères pouvant être ajoutés, comme par exemple l'éloignement de la commune par rapport à la commune siège. Une chose est certaine, pour le partenaire public, le temps nécessaire à consacrer à un tel projet est un réel problème, notamment du fait, qu'en parallèle, il faut étudier et réaliser d'autres infrastructures telles que home pour personnes âgées, des écoles, des hôpitaux, la fourniture en énergie, d'assurer l'approvisionnement en eau,...

Dès lors le risque (R1) que le projet n'avance pas reste important, rien que pour cette 1^{ère} phase il est nécessaire de prévoir au minimum deux législatures. Les autres risques (R1) sont aussi de ne pas tenir compte des normes en vigueur pour la construction, dès lors de mettre en péril l'obtention de subventions, de dépenser des sommes considérables pour des études visant à économiser de l'énergie ou à valoriser les énergies produites. Bien prendre en considération la difficulté à estimer les produits et les charges d'exploitation qui nécessitent de nombreuses comparaisons avec d'autres sites en activité.

De plus en plus, le partenaire public choisi de faire appel à de grandes sociétés pouvant démontrer leur expérience et la maîtrise qu'ils ont pour la construction d'un objet similaire. Un Partenariat Public Privé (PPP) apparaît comme une opportunité (O1) afin d'avancer sereinement dans le projet.

Les PPP ont pour objectif de réaliser des projets d'infrastructures publiques de manière efficace, à travers une collaboration plus étroite et sur le long terme entre les pouvoirs publics et l'économie privée.



Il existe plusieurs modèles de PPP, actuellement le plus utilisé confère énormément de pouvoir au partenaire privé tout en présentant de belles opportunités (O2):

- Réalisation des plans du projet, mise à l'enquête, traitement des oppositions.
- Recherche des prêts nécessaires au financement auprès d'institutions.
- Suivi de la construction du projet, gestion des dépenses dans le cadre du budget alloué.
- Exploitation du site et gestion des finances liées à l'exploitation.

Avec un peu de chance, du lancement de l'idée de réaliser un projet jusqu'à la 1^{ère} année d'exploitation il faut compter une quinzaine d'année. Oups! durant ces 15 années, la population a déjà augmenté théoriquement de 37,5 %.

C'est dans la dernière phase de 25 ans, soit durant toute la durée de vie du centre que les risques (R2) se cachent.

- Lors de la conception du projet, le partenaire privé n'a pas comme priorité de définir une fourchette des charges financières à charge de chaque partenaire.
- Le partenaire privé considère un tel projet comme un investissement immobilier, dès lors il tenu de dégager une marge bénéficiaire.
- Le partenaire privé confie ou crée une société pour assurer l'exploitation du centre, société devant aussi dégager une marge bénéficiaire.
- Les nombreux risques assumés par le privé lors de toutes les étapes du projet ont aussi un coût et nécessitent d'être valorisés dans les coûts d'exploitation.
- Dans un projet immobilier privé le remboursement et les amortissements sont prévus en principe sur 25 ans alors que pour le partenaire public une durée de 30 ans est plutôt la règle.



Bien évidemment, pour une société privée il est primordial de réaliser des bénéfices, ce fait n'est en rien illégal, bien au contraire, c'est une nécessité.

Par-contre, nous pouvons estimer que les frais d'exploitation et financiers facturés aux partenaires publics sont de 8 à 12 % supérieur à une exploitation publique. Si pour une exploitation publique les frais d'exploitation à charge des communes sont devisés à CHF 3'800'000.-/an (sans obligation de faire de bénéfice, amortissement sur 30 ans) et que pour une exploitation par une société privée ces frais seraient de CHF 4'400'000.-/an (obligation de dégager un bénéfice, amortissement sur 25 ans). Dans ce cas, si le choix est de confier l'exploitation du centre à une société publique l'économie possible sur 25 ans correspond à une somme conséquente, qui peut être estimée à CHF 15'000'000.-.

Oups! C'est bien durant ces 25 années qu'il est nécessaire de bien évaluer les limites d'un partenariat privé. Comme annoncé dans la notion du temps, c'est là qu'il ne faut pas laisser trainer des casseroles à nos successeurs.

N'oublions pas que la société privée doit assurer la rentabilité du centre sportif, dès lors la facturation des installations ainsi que des salles annexes (conférences, espace restauration, etc.) se fera au tarif commercial, ceci sans rabais pour une société locale ou pour une organisation particulière.

Le risque (R2) est que le partenaire public soit sollicité par les organisateurs de manifestations à financer des heures de location ou des aides financières. S'il est possible de passer deux fois à la caisse, cette situation nécessite d'inventer à chaque fois des situations exceptionnelles.

Plusieurs exploitants privés de centres sportifs récemment construits se trouvent dans une situation financière difficile par le fait que les coûts de location pour les clubs sont trop élevés. Lors du lancement du projet, le partenaire public promet de répondre positivement aux vœux de la population par la mise à disposition d'équipement pour la pratique du sport individuel et associatif, pour favoriser les changements de comportement de la société et le désir de promouvoir la santé psychique et physique par la pratique de sports. Toutefois, cette promesse doit se faire dans un cadre financier acceptable.

Après la lecture de cette analyse dans le temps, vous aurez bien compris le choix du titre.

Au fil du temps, lorsque les risques (R1) deviennent des opportunités (O1) et que les opportunités (O2) deviennent des risques (R2).

Mais l'histoire n'est pas finie, car les faits sont bien réels, le scénario se base sur le projet de construction d'un centre sportif en Gruyère.

Toujours à l'étude après huit années de préparation dont deux années perdues pour un recours, le partenaire public vient de prendre la décision de confier l'exploitation du centre à une société publique, du fait de cette prise de décision les risques (R2) sont sous contrôle. Le projet vient de passer une étape importante, le 27 septembre dernier lors d'une votation populaire, les citoyens gruériens ont accepté à 71,7% le crédit d'investissement des CHF 55 millions nécessaires à la construction du centre sportif. Ce oui démontre une forte volonté de la population à soutenir ce projet.

La prochaine étape consiste à faire valider la clé de répartition imaginé par l'association régionale des sports en gruyère pour la prise en charge des frais d'exploitation. Cette clé de répartition sera présentée aux citoyens lors des assemblées communales qui se tiendront ces prochains mois. Cet accord est primordial puisque l'ensemble des communes doivent accepter cette convention, si une seule des communes refuse cette clé de répartition, la réalisation du projet serait certainement mise en attente pour plusieurs années.

A l'heure où vous prendrez connaissance de cet éditorial une partie des jeux seront faits.

Une chose est certaine, sans la reprise de l'exploitation par une société publique, les enquêtes effectuées auprès des communes démontraient que le projet n'avait que très peu de chance d'être accepté.

Soyez-en certains la suite de l'histoire vous sera contée !



chronique historique



par Pierre Gueissaz

Que sont-ils devenus ?

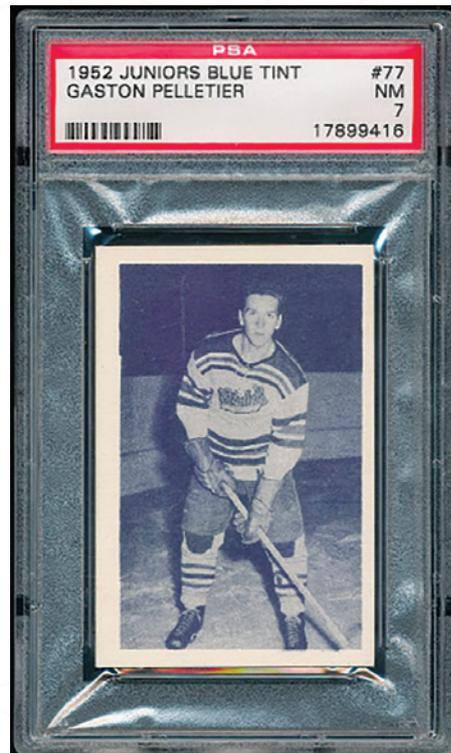
L'homme de tous les succès

Gaston Pelletier est arrivé en Europe à l'âge de 23 ans, pour une saison avec la prestigieuse équipe de l'ACBB - Athletic Club de Boulogne-Billancourt (Hockey sur glace) à Paris.

La construction de la patinoire Fédérale à Boulogne-Billancourt date de 1951 et la fondation du club de hockey en 1952. Philippe Potin, héritier de l'enseigne Félix Potin devient le mécène de l'ACBB qui devient un des meilleurs clubs de hockey de France. L'équipe remporte le titre national et rivalise, grâce à des joueurs talentueux, avec les grands clubs européens en remportant trois coupes Spengler consécutives en 1959-60-61, ce qui représente le plus grand succès d'un club français de l'histoire.

La domination de l'ACBB ne dure pas ! Philippe Potin se retrouve ruiné en raison de son soutien au sport et à de mauvais investissements. L'équipe ne reviendra jamais plus au haut niveau. A sa grande époque, lorsqu'elle participait à des tournois internationaux renommés, l'équipe prestigieuse était appelée ACBB Paris.

Petit rappel intéressant: Gaston, après une formation avec les Juniors Citadelles de Québec se retrouve en 1954 à Brighton (Angleterre) dans une ligue professionnelle de hockey formée de 4 équipes anglaises et de 7 équipes écossaises. Gaston Pelletier, venu pour une saison en Europe va poursuivre son parcours à Villars (Suisse). Une dame, nommée Janine Potin possède un chalet dans la station. Madame, pour appartenir à la famille du géant français Félix Potin, est riche. Le hockey lui plaît beaucoup. Elle dote Villars d'une patinoire artificielle et enrôle Gaston Pelletier, star canadienne de l'ACBB Paris. Béni des Dieux et de Madame Potin, Villars est un club de village.



En 1964, parmi les 10 équipes, la ligue LNA en compte 4 autres - Ambri, Davos, Viège, Langnau - côté ville, Berne, Neuchâtel, Grasshopper, Kloten, Zürich. Gaston Pelletier débarque donc à Villars en 1960. En 2 saisons, il hisse le club de 1^{ère} ligue en LNA et le HC Villars devient champion suisse de LNA en 1963 et 1964, une consécration méritée pour un parcours remarquable. Chamonix de 1964 à 1966, joueur, 2 titres de champion de France. Entraîneur de l'Equipe nationale de France. Puis c'est le départ pour La Chaux-de-Fonds, 10 ans, de 1966 à 1976, 4 ans entraîneur, 6 ans entraîneur-joueur avec, au compteur, 6 titres de champion suisse LNA.

*Fleurier LNB – 1976-1977 – Joueur – entraîneur.
Neuchâtel LNB – 1977-1978 – Joueur.
Fribourg LNB – 1978-1981 – Ascension LNA (saison 1979-80).
Entraîneur Equipe Nationale Suisse de 1968 à 1972 (4 ans).
Ascension groupe «A» - Berne 1971.
1982-1991 Patinoire de Fribourg – Chef d'exploitation.*

Arrivé en Europe pour une saison à l'âge de 26 ans, la carrière professionnelle de Gaston Pelletier est exemplaire. Après ses exploits de joueur puis d'entraîneur Gaston a occupé le poste de chef d'exploitation de la patinoire de Fribourg jusqu'à l'âge de la retraite. Gaston est un conteur né. Il aimait raconter des anecdotes mais la mémoire n'est plus très fidèle. Une anecdote mérite cependant d'être reprise.

Alors qu'il était joueur-entraîneur à Villars, Madame Potin l'engage comme chauffeur durant l'été et lui propose de l'accompagner dans tous ses déplacements. Un jour, direction Lausanne et arrêt devant une grande Banque de la place, devant l'entrée principale, stationnement évidemment interdit. Madame Potin lui ordonne de ne pas bouger, de rester au volant et d'attendre son retour. Bientôt Madame est de retour avec deux employés de la Banque qui portent de lourdes valises. Gaston doit ouvrir le coffre de la voiture et aider les employés à y placer les valises. Retour à Villars, sans un mot ! Gaston transporte les valises dans le chalet de Madame Potin. Les cartes de crédit n'existaient pas à cette époque et les valises étaient remplies de billets de banque, une véritable fortune – éphémère – entre les mains de Gaston... qui appréciait particulièrement cette histoire d'un autre temps.

Joueur, entraîneur, chauffeur, agent de sécurité, homme de compagnie, la polyvalence faisait partie des atouts de notre ami Gaston. Marié, père de deux enfants, il coule une retraite bien méritée et, à l'époque, se moquait de moi en décrivant les origines de sa famille :

Gaston : Canadien français – naturalisé suisse

Son épouse : Française – naturalisée suisse

Son fils : Passeport canadien

Sa fille : Passeport canadien et français

Chez Gaston tout est simple, particulièrement les nationalités et les passeports !

Bravo Gaston pour ton amitié et ta carrière exemplaire et exceptionnelle.



PORTRAIT MINUTE DE GASTON PELLETIER

Mes origines:	Canadien français–Naturalisé Suisse
Quel est mon âge:	87 ans
Depuis combien de temps dans le monde des patinoires:	Depuis toujours....
Mes principales qualités:	Disponible, ponctuel, efficace, « crocheur », Persévérant, déterminé
Mon principal défaut:	Mauvais perdant – trop pour les détailler...
Mes hobbies:	Hockey sur glace, tennis, la nature
Ce que je déteste le plus:	Hypocrisie
Mon rêve:	Avoir sa propre maison
Mon plus mauvais souvenir:	Coupe Shaeffer 1960–ACBB Paris–Milan fauché par un joueur adverse–fracture de la maléole
Mon plat préféré:	Nourriture chinoise
Ma musique préférée:	Elvis Presley–Frank Sinatra
Mes lectures:	Journaux, revues–aime trop bouger pour lire...
Ma plus grande réalisation:	Carrière exceptionnelle dans le hockey sur glace, jamais connu de relégation dans toute ma carrière d'entraîneur. Beaucoup de chance et de réussite. Ascension de l'équipe Suisse dans le groupe « A » lors des C.M. de Berne en 1971 alors que la Suisse n'était pas favorite.

chronique

miroir

par Pierre Gueissaz

Le Baroudeur de la Vallée

*Baroudeur : personne dynamique, qui aime les risques. Aventurier, fonceur, intrépide.
Parfait pour la Vallée-de-Joux et notre Association.*

Yann Rohrbach est le nouveau Directeur du Centre sportif de la Vallée de Joux depuis le 1^{er} mai 2019. D'origine biennoise mais fier de ses racines valaisannes son parcours professionnel est impressionnant et sort de l'ordinaire. Au bénéfice d'un CFC d'électronicien, il poursuit ses études et obtient le titre d'Ingénieur informatique de gestion (ES) à l'âge de 26 ans.



Plutôt que d'envisager une carrière stable et enviée, Yann choisit l'aventure et le dépaysement total en rejoignant le Club Méditerranée, paradis des vacanciers où le loisir et la fête règnent en permanence. La nouvelle formation est polyvalente, d'abord « Animateur-Humoriste » puis responsable des événements et des activités sportives. Il monte les échelons, devient formateur des futurs responsables des événements pour les villages Europe-Afrique (plus de 80 villages), responsable des Centres de profits et finalement Directeur d'hôtel. Il quitte le Club Med après 10 années passées à boulinguer entre les Bahamas, la République Dominicaine, les Maldives, la Croatie, Israël, le Sénégal, Maroc, Ile Maurice et d'autres destinations en France et en Suisse.

Yann travaille ensuite à Crans-Montana en qualité de responsable des événements à l'Office du Tourisme puis durant 4 ans au Collège du Léman à Genève, école privée réputée et reconnue mondialement.

Depuis le 1^{er} mai 2019, Yann est Directeur du Centre Sportif de la Vallée de Joux avec des défis, de nombreux projets à concrétiser et des idées originales pour attirer et animer toute la population de la Vallée.

Le Centre Sportif regroupe actuellement une patinoire, une piscine, un wellness, une salle de musculation, le tennis, une salle omnisports, de l'hébergement, un restaurant, un circuit « accrobranche » indoor (parcours acrobatique en hauteur dans la poutraison de la patinoire), un mur d'escalade, du VTT, du tir à l'arc, une base nautique, tous les ingrédients pour satisfaire une clientèle variée, sportive ou touristique.

Il offre aujourd'hui une multitude de sports et loisirs et emploie un total de 80 collaborateurs. Chaque année, le Comptoir de la Vallée et les Hockeyades sont des événements incontournables durant lesquels les habitants de la Vallée participent activement.

Yann, avec ses expériences en événementiel souhaite mettre également l'accent sur une animation particulière afin que son Centre Sportif devienne le lieu de rencontre privilégié pour toute la population de la Vallée-de-Joux. Ses expériences et compétences de « Management » seront la priorité, puis consolider l'infrastructure et planifier les investissements à venir. Motiver et soutenir un total de 80 collaborateurs nécessite également une expertise et une efficacité permanente. Il peut compter sur Delphine Toro, sous-directrice de l'administration.

Yann est également responsable du site internet de l'**APAR&T**, site réactualisé en 2020 et souhaite le rendre plus attractif pour nos membres. Il siège également au Comité de notre Association et son dynamisme est déjà très apprécié.

Yann Rohrbach souhaite mettre à contribution toute son expérience et ses connaissances acquises au profit du Centre Sportif de la Vallée-de-Joux. Il considère que ce nouveau défi constitue l'aboutissement d'une carrière bien remplie et se dit pleinement serein pour les années à venir.

On lui souhaite plein succès et on partage son enthousiasme que l'on souhaite contagieux.

PORTRAIT MINUTE DU BOSS DE LA PATINOIRE DU SENTIER

Patinoire:	Centre Sportif de la Vallée de Joux
Âge:	46 ans
Titre/Statut/Fonction:	Directeur
Formation professionnelle:	Ingénieur informatique de gestion ES
Principales qualités:	Créatif-généreux-communicateur
Principal défaut:	perfectionniste - trop sensible
Mes hobbies:	animation - voyages
Mes sports préférés:	Triathlon - randonnée-ski
Ce que j'apprécie le plus:	Franchise - authenticité
Ce que je déteste le plus:	Mensonges - tricherie
Mon rêve:	Faire le tour du monde
Mon plus mauvais souvenir:	Accident grave sur un bateau
Mes plats préférés:	Fondues fromage et chinoise
Mes musiques préférées:	Musique festive lors des événements
Lecture:	Livres sur le sport - Evolution personnelle
Plus grande réalisation:	Avoir quitté mon poste d'ingénieur pour acquérir de l'expérience et vivre l'aventure au Club Méditerranée (Club Med)
Mon plus grand regret:	Ne pas avoir tenté ma chance lors des opportunités d'une carrière de comédien-humoriste à Paris
Le plus important c'est:	La vie est courte, il faut en profiter à 100%



PORTRAIT MINUTE DE LA PATINOIRE DU SENTIER

Identité:	Centre Sportif de la Vallée de Joux
Adhésion à l'APAR&T:	Le 6 janvier 1993
Propriétaire et gestion:	Société Anonyme (SA)
Année de construction:	1992
Dimension de la piste:	60 x 30
Altitude du lieu:	1010 mètres
Nombre de collaborateurs:	7 collaborateurs à la patinoire 80 collaborateurs au CSVJ (plusieurs à temps partiel)
Horaire/Heures d'ouverture:	09h00–22h00–7 j/7
Un restaurant/buvette:	1 restaurant
Activités pratiquées:	Hockey–patinage publique–écoles « Bidanque » (pétanque sur glace)
Nombre d'équipes:	9 + une école de hockey
Quelle ligue pour le club local:	1 ^{ère} ligue
Patinage artistique:	Pas de club
Patinage courte piste:	Non–pas de club
Nombre de places assises:	Aucune–Massis sur les gradins
Nombre de spectateurs:	3'000 spectateurs
Liquide réfrigérant:	Ammoniac
Marque de la surfaceuse:	Engo
Année d'achat de la surfaceuse:	2015
Projets de construction /rénovation à venir:	Eclairage LED Etanchéité et ventilation à neuf en 2019



Chronique

romande et tessinoise

par Laurent Hirt

Fribourg

Fribourg, n'a pas pu accueillir notre Assemblée Consultative, pour cause de pandémie, 2ème événement annulé cette année, merci Fribourg tout de même.

Genève

Article du *Temps* sur le nouveau-ancien projet de la patinoire du Trèfle-Blanc, quand ce n'est pas la Ville de Genève qui phosphore sur ce sujet c'est le canton qui prend le relais, pour de bon cette fois ?

A Genève, le projet d'une nouvelle patinoire

SPORTS Le conseiller d'Etat Thierry Apothéloz l'annonce: une demande de crédit pour la construction de deux surfaces de glace et d'un P+R sera déposée vers la fin de l'année. L'enceinte compterait 8500 places et l'infrastructure devrait coûter 157 millions de francs

DAVID HAEBERLI
@David_Haebertli

Genève aura une nouvelle patinoire en 2028 au plus tard. C'est du moins le vœu du ministre des Sports, Thierry Apothéloz. Le Conseil d'Etat déposera fin décembre voire début janvier 2021 une demande de crédit d'étude. Cette enceinte comptera deux surfaces de glace dont l'une pourra accueillir 8500 spectateurs. L'ensemble sera construit au Trèfle-Blanc sur la commune de Lancy, au-dessus d'un P+R de 1200 places, qui permettra de stopper le flux de voitures à l'entrée sud du canton. Cette infrastructure publique devrait coûter 157 millions de francs, hors parking. Au contraire de projets précédents, elle sera entièrement dédiée au patin et ne prévoit pas de salle de concert, par exemple. L'exécutif vient d'annoncer un déficit qui dépassera le milliard de francs. Les députés seront-ils d'humeur, après le vote d'un budget 2021 historiquement déficitaire, à emprunter encore 157 millions, au nom du canton le plus endetté du pays, afin de construire une patinoire? Le conseiller d'Etat chargé du Département de la cohésion sociale se dit «animé d'une détermination positive» au moment d'aborder la phase critique du pas-

Genève a un historique traumatisant concernant les infrastructures sportives

sage devant le parlement. «Je sens une vraie attente de tous les partis du Grand Conseil», assure le socialiste pour lequel «la conduite du projet» par ses soins «a créé un espace de confiance inédit» avec les élus. «Les succès du Genève-Servette, reprend-il, ont généré un grand intérêt.» Après avoir été mentionné dans le programme de législature, le discours de Saint-Pierre et la loi sur la répartition des tâches entre les communes et le canton, voici donc un premier texte législatif concernant directement la patinoire. Thierry Apothéloz voit dans cette détermination une cohérence qui lui sera reconnue au moment du vote.

Rafistolage à grands frais

On sait depuis une dizaine d'années qu'il faut remplacer les Vernets, où joue le Genève-Servette Hockey Club (GSHC). Inaugurée en 1959 et rafistolée à grands frais par la ville de Genève, l'enceinte (7135 places) ne correspond plus aux normes de la Ligue suisse de hockey. Un premier projet, porté par des investisseurs privés liés aux ex-proprétaires canadiens du club, a fait long feu. Le changement de magistrat chargé des Sports, en parallèle à celui de la propriété du GSHC, a permis de remettre les choses à plat. Seul le lieu, à proximité d'un nœud de transports publics, a été maintenu. Un choix qui avait été arrêté par les autorités en 2012 déjà. Le fait de construire deux anneaux de glace permettra de décharger les deux actuellement utilisés aux Vernets non seulement par les différentes équipes du club de hockey, mais aussi par d'autres sports et par des activités de loisir. Le choix d'une infrastructure strictement publique a mûri dans l'esprit du socialiste. En



On sait depuis une dizaine d'années qu'il faut remplacer les Vernets, où joue le Genève-Servette Hockey Club. (MARTIAL TREZZINI/KEYSTONE)

novembre 2019, l'échec en votation du projet de Pré-du-Stand, partenariat public-privé qui devait doter le Servette FC d'un centre de formation, a joué un rôle important.

La capacité de Trèfle-Blanc placera Genève derrière Berne (17000 places), Lausanne (9600, extensible à 12000) et Fribourg (8900) mais devant Lugano (7800), Kloten (7600), Zoug (7200) et Biemme (6500). Lors de la saison 2018-2019, l'affluence moyenne en saison régulière (avant les matchs à élimination directe) a été de 6000 spectateurs à Genève. Viser un bond de 20% par rapport à la capacité des Vernets, n'est-ce pas trop

ambitieux? «C'est un équilibre acceptable par nous et par le club», répond le conseiller d'Etat.

Hôtel, bureaux et soins

La parcelle de Trèfle-Blanc inclut, entre la future patinoire et des rails de trams, un espace constructible pour un bâtiment commercial. Un hôtel, des bureaux et des services de santé pourraient y prendre place. Autant de droits de superficie destinés à faire baisser la facture de l'entretien de la patinoire. Autre manière de faire rentrer de l'argent dans les caisses du futur exploitant: donner le nom d'un sponsor à l'enceinte, une première à Genève. Un

rapport doit préciser la hauteur de ces apports potentiels. Il atterrira bientôt sur le bureau de Thierry Apothéloz. En attendant, une estimation de budget mentionne 8,9 millions de francs de charges (une somme comparable aux projections budgétaires de la BCV Arena de Lausanne à l'horizon 2022), 3,3 millions de francs de produits, dont les droits de superficie à hauteur de 1,9 million. Par comparaison, la Fondation du Stade de Genève reçoit une subvention de 1,09 million.

Genève a un historique traumatisant concernant les infrastructures sportives. Les attermoie-

ments liés à la construction du Stade de Genève puis à sa gestion sont encore dans tous les esprits. Thierry Apothéloz le sait. «Je me suis assuré que ce projet avance de manière stable et sûre. Je n'ai pris aucun risque, conclut-il. Dans un contexte où l'investissement public fait sens, il couvre un besoin en P+R dans cette région ainsi que celui, avéré depuis des années, d'une nouvelle patinoire. Il sert l'entier du canton.» Si les députés sont du même avis, le sport serait ainsi invité à participer à la relance économique, ce qui ne serait pas le dernier des paradoxes dans ce canton. ■

Neuchâtel



Les Ponts-de-Martel à la pointe de la protection du climat ? Un article de l'ArcInfo (Neuchâtel) met en évidence avec brio cette histoire d'amour glacée entre une bande de bénévoles aussi allumés qu'efficaces et leur patinoire, nous en avons parlé en juin dernier.

Bravo les Gars du Bugnon !

La patinoire la moins énergivore de Suisse

LES PONTS-DE-MARTEL L'infrastructure du Bugnon est unique à plus d'un titre. Elle est la moins gourmande en énergie du pays, et la seule à être financée par une association.

PAR SYLVIE.BALMER@ARCINFO.CH

C'est un exemple unique en Suisse. La patinoire du Bugnon, aux Ponts-de-Martel, est la seule dans tout le pays à être entièrement gérée par des bénévoles. Peu le savent, mais il y a 30 ans, sa construction a été payée, non pas par la commune, mais par l'association de l'Union sportive des Ponts-de-Martel (USP), pour un coût de 5,1 millions de francs.



Au début, beaucoup étaient sceptiques quant à la viabilité du projet.

SYLVAIN NUSSBAUMER
BÉNÉVOLE DE L'USP

Depuis, les nouveaux investissements ainsi que la gestion de la structure, sont toujours assumés par les quelque 60 membres actifs, tous bénévoles, de l'USP, qui réunit les clubs de hockey mais aussi de football et de volley du village.

Histoire et tradition

Le patinage dans la vallée des Ponts, c'est une histoire de tradition. Les premiers amateurs s'élançaient sur les marais et gouilles gelés pour s'essayer au patinage et au hockey. «Quand bien même, au début, beaucoup étaient sceptiques quant à la viabilité du projet de la patinoire du Bugnon et craignaient que la commune doive éponger les dettes», se souvient Sylvain



Sylvain Nussbaumer, cheville ouvrière de l'Union sportive des Ponts-de-Martel, pose devant l'étang de refroidissement de la patinoire. DAVID MARCHON

Nussbaumer, qui se gêne un peu pour poser en photo. «Je ne suis qu'un bénévole parmi d'autres. Tout le monde met la main à la pâte...»

L'USP compte des bénévoles de tous milieux, unis par la convivialité, plus que l'amour du sport. «Il n'est pas nécessaire d'aimer le foot ou le hockey pour participer», souligne Sylvain Nussbaumer. Simplement, avoir envie d'œuvrer pour ce village de 1290 habitants, qui jouit grâce à l'USP d'infrastructures

sportives exceptionnelles dont profite aujourd'hui toute la région, les enfants des écoles en premier lieu.

Panneaux solaires, leds et eau de source

Fait à relever, l'énergie que les bénévoles déploient est inversement proportionnelle à celle que demande l'installation. La patinoire du Bugnon est en effet un modèle écologique. Dès sa construction, en 1989, le projet a été conçu pour économiser

l'énergie au maximum. Un ingénieux étang de refroidissement et un système de récupération d'eau de pluie sont intégrés au complexe. Le système de production de froid prévoit également une récupération de chaleur. L'épaisseur de la glace, créée à partir de l'eau de la source toute proche, est limitée à 35 millimètres, toujours dans un souci d'économie d'énergie. Il y a 10 ans, quelque 1000 m² de panneaux solaires photovoltaïques ont été posés sur le toit

du bâtiment. «L'association a dû emprunter 750 000 francs pour cela, mais depuis, la consommation électrique de l'infrastructure est entièrement couverte», se félicite Sylvain Nussbaumer. Ses finances étant serrées, mais saines, l'association a pu, cette année, équiper en sus la patinoire de lampes led. Un coût d'une quarantaine de milliers de francs, qui sera amorti relativement vite puisque cet investissement permet de divi-

ser la consommation électrique de l'éclairage par cinq. Ce qui représente une économie de 6000 francs environ par année. «Cela en fait la patinoire la moins énergivore du pays. Les membres de l'association des patinoires artificielles romandes et tessinoises (Apart) sont toujours impressionnés par notre faible consommation énergétique.»

Soutien attendu

Il faut dire que l'USP, qui assume seule les investissements et coûts de fonctionnement de la patinoire et des terrains de football, est plutôt près de ses sous. «Ce n'est pas de la radinerie, mais on doit trouver le mode de fonctionnement le plus juste possible. Les revenus réalisés grâce aux entrées et aux locations sont tous réinvestis dans l'amortissement de la dette et l'amélioration des installations». Prochaine étape, la réfection de la dalle de la patinoire, soit 1800 m² et une facture de quelque 600 000 francs... Cette fois, l'USP a demandé audience auprès des élus. «Nous espérons pouvoir compter sur leur soutien pour une partie de la somme. Actuellement, nous avons déjà obtenu un prêt de 400 000 francs auprès de notre banque», confie Sylvain Nussbaumer.

Précisons que 600 000 francs, c'est peu ou prou ce que coûterait à la collectivité publique, chaque année, le fonctionnement de la patinoire si elle n'était pas gérée par les bénévoles. «Si des personnes se sentent l'envie de participer à cette belle aventure, nous les invitons à nous rejoindre.»

Le cours de techniciens de patinoires se tiendra, comme mentionné dans notre agenda, à la Vaudoise Arena de Malley, dont le programme intentionnel mais encore susceptible de recevoir des modifications vous est présenté :

de		à	Groupe No	Thèmes (sous réserve de modifications toujours possibles)	Lieux	Orateur / Animateur
APAR&T Cours de techniciens de patinoires APAR&T						
Mercredi 14 avril 2021 à Lausanne (Vaudoise Aréna) 15.10.2020						
09h00	09h30			Accueil des participants, remise des badges		P. Guéissaz / Cl.A. Henrioud
09h30	09h45	Plénière		Salutations, ouverture / présentation du cours et des formateurs	Salle plénière	L. Hirt / N. Matthey
09h45	10h00			Présentation visuelle de la Vaudoise Aréna		T. Waser
10h00	10h15		Déplacement dans les ateliers, dans la Vaudoise aréna			
10h15	11h05	Groupe 1	Atelier 1 - Détection incendie et gaz	Salle 1	Securiton SA	
		Groupe 2	Atelier 2 - L'importance d'un protocole pour travaux de maintenance + formation pour techniciens de patinoires	Salle 2	D. Both	
		Groupe 3	Atelier 3 - Leasing des batteries et entretien des surfaceuses	Salle 3	EH Batterien	
		Groupe 4	Atelier 4 - Tour de table	Salle 4	S. Terraz	
11h05	11h35	Pause et changement d'atelier				
11h35	12h25	Groupe 1	Atelier 2 - L'importance d'un protocole pour travaux de maintenance + formation pour techniciens de patinoires	Salle 2	D. Both	
		Groupe 2	Atelier 1 - Détection incendie et gaz	Salle 1	Securiton SA	
		Groupe 3	Atelier 4 - Tour de table	Salle 4	S. Terraz	
		Groupe 4	Atelier 3 - Leasing des batteries et entretien des surfaceuses	Salle 3	EH Batterien	
12h45	13h45	Repas de midi			Restaurant de la Vaudoise Aréna	
14h00	14h50	Groupe 1	Atelier 3 - Leasing des batteries et entretien des surfaceuses	Salle 3	EH Batterien	
		Groupe 2	Atelier 4 - Tour de table	Salle 4	S. Terraz	
		Groupe 3	Atelier 1 - Détection incendie et gaz	Salle 1	Securiton SA	
		Groupe 4	Atelier 2 - L'importance d'un protocole pour travaux de maintenance + formation pour techniciens de patinoires	Salle 2	D. Both	
14h50	15h20	Pause et changement d'atelier				
15h20	16h10	Groupe 1	Atelier 4 - Tour de table	Salle 4	S. Terraz	
		Groupe 2	Atelier 3 - Leasing des batteries et entretien des surfaceuses	Salle 3	EH Batterien	
		Groupe 3	Atelier 2 - L'importance d'un protocole pour travaux de maintenance + formation pour techniciens de patinoires	Salle 2	D. Both	
		Groupe 4	Atelier 1 - Détection incendie et gaz	Salle 1	Securiton SA	
16h30	17h30	Déplacement à l'hôtel et prise des chambres				
17h45	19h30					
19h45						
1 couleur de badge par groupe, soit 4 couleurs comme mentionné dans le tableau - programme						

de		à	Groupe No	Thèmes (sous réserve de modifications toujours possibles)	Lieux	Orateur / Animateur
APAR&T Cours de techniciens de patinoires APAR&T						
Jeudi 15 avril 2021 à Lausanne (Vaudoise Aréna) 15.10.2020						
07h00	07h45			Petit-déjeuner		
07h45	08h15			Déplacement de l'hôtel à la Vaudoise Aréna		
08h15	09h45	Groupe 1	Atelier 5 - Présentation de surfaceuses	Patinoire entraînement	Engo / La Pati / Züko	
		Groupe 2				
08h15	09h45	Groupe 3	Atelier 5 - Présentation de surfaceuses	Patinoire entraînement	Engo / La Pati / Züko	
		Groupe 4				
09h45	10h15	Pause et changement d'atelier				
10h15	11h45	Groupe 1	Atelier 6 - Visite des installations	Patinoire	Vaudoise Aréna	
		Groupe 2				
10h15	11h45	Groupe 3	Atelier 6 - Visite des installations	Patinoire	Vaudoise Aréna	
		Groupe 4				
12h00	13h00	Apéritif officiel				
13h00	14h15	Repas de midi			Restaurant de la Vaudoise Aréna	
14h30	15h00	Plénière	Fin du cours et prise de congé des participants		Salle plénière	L. Hirt
1 couleur de badge par groupe, soit 4 couleurs comme mentionné dans le tableau - programme						
Les attestations de cours seront remises à la prise de congé des participants						

chronique

formation

par Dominique Both

Souvenez-vous, lors de notre assemblée du 4 décembre 2019 à Moutier, les participants présents ont donné mandat aux membres du comité de poursuivre l'étude du projet de formation afin d'obtenir une reconnaissance fédérale.

Une année après, où en sommes-nous de ce projet ambitieux ?

Une étape importante a été pour l'**APAR&T** de rejoindre deux associations reconnues au niveau fédéral.

La **SFB**, Association suisse des agents d'exploitation, section suisse romande, qui a d'ailleurs partagé notre stand avec les piscines de l'APRT et l'**APAR&T** lors de Sport City 2020.

L'**IGBA**, Geschäftsstelle Oda igba Interessengemeinschaft für die Berufsausbildung von Fachleuten in Bade- und Eissportanlagen, Communauté d'intérêts pour la formation des spécialistes d'établissements des bains et des patinoires, www.igba.ch

Cette étape s'est terminée à la fin octobre. Ces adhésions nous permettent de donner une image forte de notre corps de métiers et de valider nos compétences pour la partie romande auprès de la Confédération. N'oublions pas que pour valider un CFC ainsi qu'une formation continue, le **SEFRI**, Secrétariat d'Etat à l'éducation, à la recherche et à l'innovation a besoin de constater une cohérence d'idée des quatre régions linguistiques à travailler sur un même projet.

En début d'année, tous les dossiers liés à la mise sur pieds d'un CFC d'agent d'exploitation pour centre sportif ont été déposés pour validation auprès du SEFRI. Une validation du projet est à bout touchant.

Durant l'attente de cette validation, une grille des cours à dispenser par les parties prenantes à la formation a été établie :

- Formation en entreprise par l'employeur,
- Cours interentreprises dans des centres de formation,
- Cours pratiques spécifiques piscines et patinoires,
- Cours théorique dans les centres professionnels- par canton ou regroupement de canton.

Comme vous pouvez le constater, le projet avance à satisfaction, toutefois la matière enseigner pour un CFC n'est que la base des connaissances à acquérir pour un professionnel de la branche. Notre association s'implique dans diverses commissions afin de compléter le programme de formation destiné, cette fois-ci, à la formation continue soit la formation pour adultes.

Si la formation pour la première volée d'apprentis est attendue pour 2022, il faudra attendre 2025 pour la formation d'adultes.

Le comité de l'**APAR&T** est fier de s'engager sans compter pour la mise sur pied de ces formations pour le bien de ses membres.



par Pierre Gueissaz

Les patinoires ont-elles une âme ?

*Définition âme : nom féminin,
Du latin anima : souffle de vie
Âme = souffle de vie*

Un jour, une question que l'on pourrait qualifier de « farfelue » s'est posée :
La patinoire a-t-elle une âme ?
... Et pourtant...

La première chose que l'on découvre en arrivant, c'est le lac. Un lac de montagne, à 1000 mètres d'altitude, un lac sauvage que l'on pourrait situer quelque part en Ecosse, dans les pays Nordiques ou au Canada. Un lac entouré de forêts et de falaises rocheuses. Les villages se regroupent sur la rive opposée, terrain vallonné, plus accessible et proche des pâturages, dans un environnement champêtre et paisible.

Certains villages ont des noms qui intriguent et retiennent l'attention : Le Lieu, l'Orient, le Chenit les Bioux, l'Abbaye, le Sentier, le Pont, pour en nommer que quelques-uns. Ces noms permettent à l'imagination de gambader et on peut rêver à des histoires mystérieuses, des géants malfaisants, des brigands, des magiciens, des fées, des contes merveilleux autour de ce lac et de la vallée.

Je me suis renseigné sur ce lac, rappelons-le, situé à 1000 mètres d'altitude, d'une profondeur moyenne de 22 mètres, longueur 9 kilomètres, largeur 1 kilomètre. Un seul bateau de ligne circule chaque jour sur le lac durant la belle saison. En été, la baignade est populaire et l'hiver, le lac gèle et offre un miroir parfait—mais éphémère—pour le patinage.

Presque chaque matin, une petite brume recouvre le lac et contribue à lui donner un air mystérieux et un peu inquiétant. Si on joue avec les mots, on dessine un jeu de piste. Le lieu de départ est l'Orient—côté où le soleil se lève—on poursuit par le Pont on suit le Sentier pour découvrir, dans son écrin, l'endroit mythique de la patinoire parfaitement intégrée dans l'environnement.

Une infrastructure moderne, entourée d'une piscine, d'une salle omnisports, des bâtiments séparés physiquement mais reflétant une harmonie exemplaire. Construite il y a 25 ans, l'infrastructure est toujours aussi accueillante et répond aux besoins et attentes de l'ensemble de la population de la région et attire de nombreux touristes suisses et étrangers en offrant, entre autres, une capacité d'hébergement variée et vivement appréciée.

Revenons à la question de départ :

La patinoire a-t-elle une âme ?

Pour tous les villages disséminés autour du lac, la patinoire (incluant l'ensemble du centre sportif) est le point central des rencontres, des activités, des événements. Lieu incontournable, elle joue le rôle d'un « aimant » en attirant toutes les tranches de la population—enfants, jeunes, familles, adultes—sportifs, amateurs de loisirs où chacun se sent bien, à l'aise, heureux de se retrouver dans cet endroit convivial, accueillant et familial.

Les « gens » de la région, les vrais, ont un caractère bien trempé, forgé par le climat rude, les hivers longs et glacés, l'habitude de se battre, loin des villes et du monde. On dit d'eux qu'ils ont des « tronches » lorsqu'on les surnomme ou les désigne.

Des gens créatifs, débrouillards, déterminés, fiers d'être de la Vallée. Une volonté d'aller de l'avant, d'innover, d'exprimer leur détermination et leur fierté.

Ce souffle de vie on le ressent véritablement au niveau de l'ensemble des habitants et utilisateurs, en permanence, en symbiose avec la patinoire. Ce souffle, on le sent, on le perçoit, on ressent incontestablement l'âme de la patinoire.



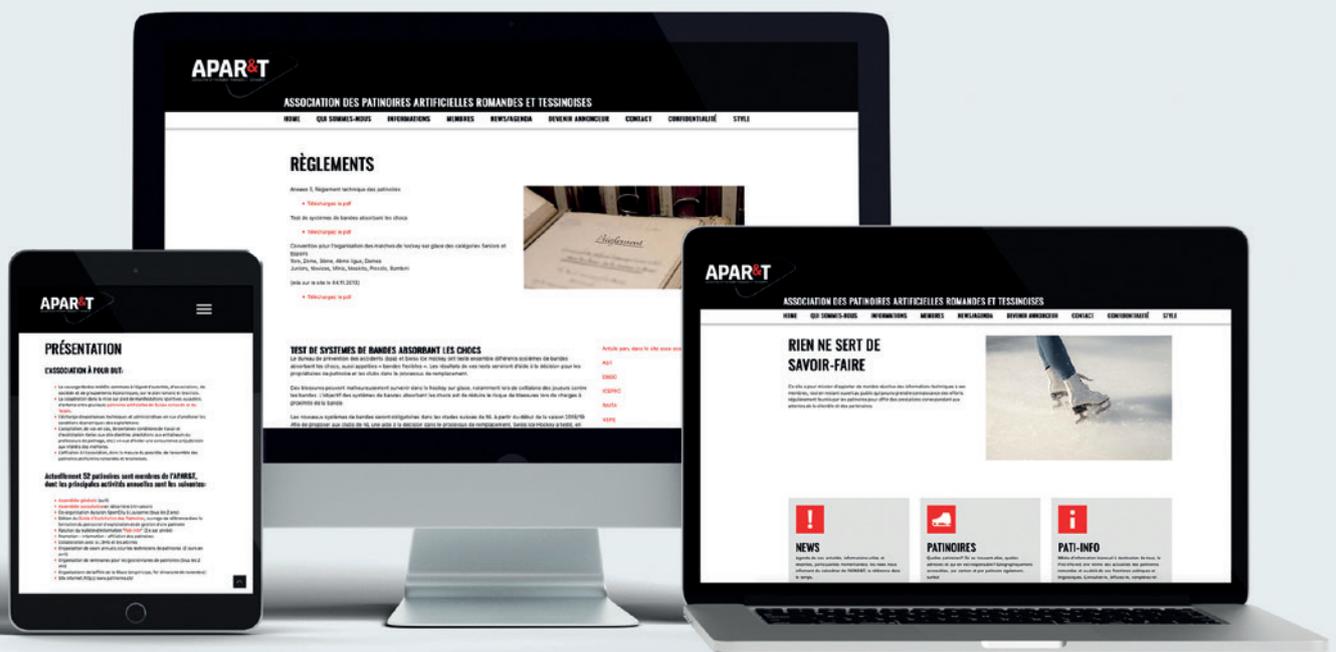
chronique web



par Yann Rohrbach

Ben non ! Il n'y a pas de chronique WEB cette fois, mais quelques rappels :

- Yann Rohrbach en assure la gestion globale, avec efficacité.
- Notre agenda s'y trouve et sert de référence.
- Si une question de dates se pose, c'est sur notre site internet que se trouvent les réponses.



chronique

tout court

par Laurent Hirt



par Laurent Hirt

Musée romain de Lausanne-Vidy, exposition spéciale «*Le Temps et Moi*» du 2 juin 2020 au 18 avril 2021, deux textes très évocateurs de notre frénésie temporelle :

Le temps de vivre

Durant des milliers d'années, l'être humain a vécu aux rythmes multiples de la nature : le jour et la nuit, les saisons, les marées, les lunaisons, la course des astres, les cycles végétaux et animaux... Naissance, croissance, reproduction, mûrissement, vieillissement, mort, pourrissement ordonnaient l'existence à des allures variées et intangibles.

L'humain dépendait des cadences naturelles et en faisait partie, lui-même est bien sûr régit par le temps biologique : pulsation, respiration, sommeil, faim, soif, digestion, besoins, désir sexuel, menstruations et autres cycles battent le tempo corporel.

Très récemment à l'échelle de son histoire, Homo sapiens a instauré un temps distinct, artificiel, mécanique et mathématique : simple méthode de mesure et de coordination au premier abord, ce système symbolique est devenu référence permanente et impérative. L'être humain a créé les horloges, puis il s'est soumis à elles.

Mais le temps naturel et ses cycles innombrables demeurent. Et à l'évidence ils ne sont pas franchement en harmonie avec le temps des chronomètres. Entre mille autres exemples, il suffit pour s'en rendre compte que le sommeil soit brisé par la sonnerie d'un réveil.

Autre illustration du conflit entre le temps naturel et le temps artificiel, les enfants doivent être éduqués à lire l'heure puis à s'y conformer, ce qui ne va pas de soi. Puis durant la vie entière, les pendules brident, contrarient ou perturbent les rythmes du corps, de l'environnement et du ciel, ce qui engendre un mal-être qui semble de plus en plus avéré.

A quoi bon, dès lors, passer son temps à courir après celui des horloges ? En ralentissant, voire en interrompant la cadence qu'elles imposent à la vie, le coronavirus aura au moins favorisé cette mise en question.

Le temps est un bien précieux. Faut-il le gérer en mode économique, l'œil sur la montre et le calendrier, avec pour enjeu de perdre ou de gagner du temps ?

Peut-être vaut-il mieux, simplement et autant que possible, prendre le temps.

Et le savourer.

Le temps de voir venir

Le futur n'existe pas et n'existera jamais : c'est une projection, toujours enracinée dans le présent. Mais on consacre une part considérable du temps à envisager l'avenir, à le prédire, le redouter, l'espérer, le préparer.

Dans l'Antiquité, le futur dépendait des divinités. La divination, comme son nom l'indique, visait à connaître leurs intentions et leurs humeurs. On consultait les oracles avant toute décision importante, sacrifiait et priait pour s'assurer l'appui divin.

Avec la modernité, les humains ont repris les prérogatives des dieux et pris l'avenir en main. Ou du moins c'est ce qu'ils ont cru. Dépouillé de toute finalité propre, le temps est devenu un cadre vide, régi par les horloges et les dates, où inscrire le futur en plans et en objectifs, dans la continuité ou l'innovation, selon les analyses, les prévisions, les opportunités et les aspirations. « On n'arrête pas le progrès » : l'avenir est devenu une voie prometteuse, éclairé par la croissance, où toute nouveauté était une victoire.

Depuis peu, on réalise toutefois que la nature a ses rythmes, et la croissance ses défauts. Climat, biodiversité, santé, inégalités : en trente ans, on est passé de la promesse à la menace, des lendemains qui chantent aux lendemains qui hantent. L'avenir est déjà abîmé, l'urgence d'agir est claire, le temps presse ! Mais les enjeux politiques et financiers à court terme contrarient les mesures à long terme.

Ainsi la prétention humaine de maîtriser et d'inventer l'avenir se révèle-t-elle illusoire. Largement démenties, les visions passées du futur rappellent que les prédictions et les projets se heurtent à des aléas et des phénomènes hors de contrôle. L'avenir se rebelle et se dérobe.

Au plan individuel, l'angoisse du futur prolonge pour certains les superstitions antiques : astrologie, numérologie, voyance ou porte-bonheur les rassurent, et enrichissent les charlatans. Rien de nouveau à cet égard.

Le temps semble pourtant venu de réviser la notion du futur. Accepter l'inattendu, renoncer au contrôle de l'avenir, mais faire au mieux pour ménager celui de tous et de la vie en général : ne serait-ce pas, aujourd'hui, la meilleure façon de penser à demain ?

On verra.



chronique du plat pays



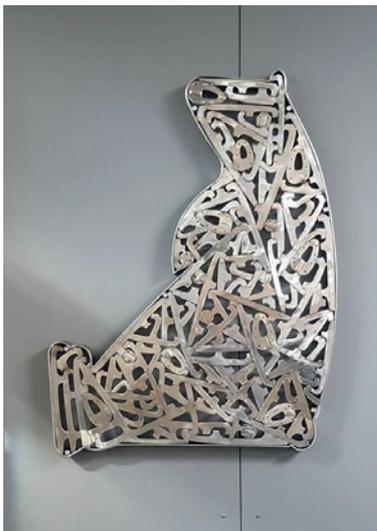
par Luk Van Audenhaege

B.I.R.A. Belgian IceRinks Association

Que dire et comment l'écrire en cette période fin année 2020 !

Ma première idée était d'écrire : FERMÉ POUR CAUSE DE CORONA ! (Mais ce n'est pas terrible et votre Président n'en serait pas très heureux!!).

Notre saison 19/20 s'est terminée un peu plus tôt que prévu mais sans faire de dégâts ! Par contre, la nouvelle saison, au moment où j'écris ces quelques lignes, c'est autre chose ! La Belgique comptait quelques 17 patinoires, mais à ce jour il n'est resté plus que 13... dont 10 enceintes « privées », et l'avenir est terriblement incertain !



Je ne vais pas entamer un discours sur l'avenir, je ne le connais pas ! Ce que je sais par contre, c'est que si la situation ne s'améliore pas en Belgique, d'autres collègues (gestionnaires/propriétaires de patinoire, ndlr) passeront « à la casserole », et ce ne seront pas des moules...

Aujourd'hui, on parle de zone « rouge », de zone « orange » de zone « verte » ! Pourquoi ne parle-t-on pas des zones « blanches », zones « bleues », bleu comme vos lacs (nous appelons cela des étangs...)?

Bref, vivement un retour à la « normale » moyennant quelques modifications des recommandations obligatoires de nos autorités afin que l'on puisse, à nouveau, lever notre verre (de bière belge) à votre excellente santé et au beau succès du patinage Belgo-Suisse. La Belgique vous souhaite bon courage et beaucoup de succès !!

En annexe, une photo d'une réalisation faite par notre directeur technique (patinoire Poséidon, la seule de Bruxelles, propriété de notre interlocuteur, ndlr) pendant cette période difficile de pandémie, de confinement, le tout fait avec des lames de patins de récupération.

Question de s'occuper un peu...



chronique d'autres frontières



www.syndicatdespatinoires.com

chronique d'outre mer



www.aqairs.ca

chronique

nationale

nos nouveaux partenaires

GSK Gesellschaft
Schweizerischer
Kunsteisbahnen

www.vhf-gsk.ch

igba

www.igba.ch

SFB Association suisse
des agents
d'exploitation

www.sfbromandie.ch

DISTRIBUTION

Site internet APAR&T (www.patinoires.ch) / Services des sports de BIENNE / DELEMONT / FRIBOURG / GENEVE / LA CHAUX DE FONDS / LAUSANNE / LOCARNO / LUGANO / MOUTIER / NEUCHATEL / NYON / SIERRE / SION / YVERDON / VEVEY / GSK Gesellschaft Schweizerischer Kunsteisbahnen / IGBA (Geschäftsstelle O&A igba, Interessengemeinschaft für die Berufsausbildung, von Fachleuten in Bade- und Eissportanlagen) / ASSSRT Association Suisse des Services des Sport, section Romande et Tessin / SNP Syndicat National des Patinoires Françaises / AQAIRS Association Québécoise des Arénas et des Installation Récréatives et Sportives / B.I.R.A. Belgian Ice Rink Association / Annonceurs / Divers.

IMPRESSUM

Décembre 2020 / Tirage 120 exemplaires + diffusion sur site internet www.patinoires.ch.

Rédacteur en chef : Laurent Hirt

Rédacteur en chef-adjoint : Pierre Gueissaz,

Ont collaboré à cette édition : Pierre Gueissaz / Luk Van Audenhaege / Dominique Both.

Adresse rédaction : Laurent Hirt / 17, chemin des Brisecou / 2073 Enges / laurent@lmconseil.ch / Publicité : idem adresse de la rédaction /

Dates limites pour la parution des articles : avant le 30 mars / avant le 30 septembre / Toute reproduction, même partielle, est soumise à autorisation écrite de la rédaction.

Graphiste : Agence DEP/ART, Riaz.

Impression : Media F, Bulle.

Votre publi-reportage dans le Pati Info?

Les textes et photos des publi-reportages n'engagent que leurs auteurs et aucunement l'APAR&T.

Chers partenaires et annonceurs, une place privilégiée vous est réservée au centre de notre revue, un publi-reportage pour vous présenter dans les détails, une nouveauté, vos changements, etc

Voici les conditions:

- Situé au centre de notre revue
- Minimum 2 pages
- Maximum 4 pages

Tarif: CHF 500.- par page

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

